RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 7

Engagement n° 7 (demandé par la FCEI)

Fournir le salaire de base moyen des employés qui prennent leur retraite en 2013 chez HQD; fournir le salaire de base moyen des employés lors de l'embauche en 2013; fournir le salaire moyen lors de la progression et, le cas échéant, de venir expliquer le coût de la progression.

Réponse à l'engagement n° 7 :

Le Distributeur présente ci-après les informations disponibles.

Pour Hydro-Québec, le salaire annuel de base moyen, au moment de la retraite, des employés ayant pris leur retraite en 2013 était de 79 500$.

Pour Hydro-Québec, le salaire annuel de base moyen à l'embauche en 2013 était de 51 900 $ (69 300$ pour l'embauche d'employés permanents et de 50 900$ pour l'embauche d'employés temporaires).

Pour le Distributeur, le salaire annuel de base moyen à l'embauche en 2013 était de 45 400 $ (64 200$ pour l'embauche d'employés permanents et de 44 400$ pour l'embauche d'employés temporaires). Il importe de préciser que les données concernant les salaires annuels moyens à l'embauche sont basées sur un nombre d'embauches plus bas en 2013, le Distributeur ayant diminué de façon importante ses effectifs au cours des dernières années.

Pour le Distributeur, le salaire annuel de base moyen en 2013 des employés ayant droit à une progression a été de 60 300$.

Le Distributeur tient à rappeler que le salaire de base moyen utilisé pour établir ses prévisions de 2014 et 2015 est basé sur le salaire annuel de base moyen réel de 2013. Ce faisant, il prend déjà en considération les comblements des postes découlant de la mobilité interne et des embauches externes, de même que les départs à la retraite.